

## SEANCE DU 18 MAI 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le dix-huit mai à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni dans la salle des fêtes, aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19, sous la présidence de Michel BONNET, Maire.

Présents : MM. Michel BONNET - Francis YECHE - Alain CLERGUE - Emmanuelle GALLESIO - Jean-François DUMONTIER - Alain SYRYKH - Grégory AUREL - Mmes Nicole ASTOUL - Béatrice ALVES GIEUSSE - Karine BERTRAND - Sandra BALTIERI - Camille LORENZO-DOMINGO -

Représentés :

Patrice BES a donné procuration à Francis YECHE

Eric ARCHET a donné procuration à Karine BERTRAND

Delphine CALICIS a donné procuration à Michel BONNET

Secrétaire : Camille LORENZO-DOMINGO

Compte rendu de la réunion du 15.04.2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **ADMISSION EN NON-VALEUR (N° 19.2021)**

Suite à l'avis de la trésorerie relative à une admission en non-valeur concernant Tarn Habitat pour un montant de 14.41 €,

Le conseil municipal, après délibération, accepte le montant de 14.41 € qui est inscrit à l'article 6542 sur le BP 2021.

### **DM ACHAT CAMION (N° 20.2021)**

Vu le devis de réparation du camion IVECO d'un montant de 4 591.20 € TTC,

Vu les réparations déjà faites sur ce camion pour un montant de 4 563 € TTC,

Considérant que le camion est de 1998,

Considérant que le réparateur ne peut s'engager sur cette réparation dans la durée ni la garantir dans le futur,

Considérant les offres de prix des différents concessionnaires,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- d'acheter un camion auprès de CAYLA SAS à ALBI de marque IVECO modèle DAILY pour un montant de 43 020 € TTC,

- d'accepter le montant de 3 850 € pour la reprise de l'ancien IVECO,

- de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2021

#### **COMPTES DEPENSES**

Chapitre	Article	Opération	Nature NOM PROGRAMME	Montant
21	21571	287	Matériel roulant ACHAT CAMION	43 020,00
23	2315	218	installation, matériel et outillage ENTREE VILLAGE	- 39 170,00
			TOTAL	<b>3 850,00</b>

#### **COMPTES RECETTES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
024	024	OPFI	Produits des cessions, immobilisations	3 850,00
			TOTAL	<b>3 850,00</b>

### **TARIF DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT POUR 2022 (N° 21.2021)**

Vu le tableau des simulations de modulation des différents paramètres de la facturation (forfait, prix au m3),

Considérant que les taux et le forfait n'ont pas été revalorisés depuis plusieurs années,

Considérant qu'une harmonisation du prix sera effectuée au niveau de l'agglomération Gaillac-Graulhet dans les prochaines années,

Considérant que l'agence Adour Garonne ne subventionne les communes que si le tarif au m3 est égal à 1.50 € le m3,

Le conseil municipal, après délibération, décide de fixer pour la facturation 2022 les tarifs comme suit :

- forfait : 44 €
- prix au m<sup>3</sup> : 0.90 €

## **PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DES LOGICIELS COMPTABLES (N° 22.2021)**

Vu le contrat actuel HORIZON ONLINE arrivant à échéance au 30.09.2021 pour 4 316 € annuel, Considérant que ces contrats, dont la licence est installée et accessible uniquement sur le poste ne sont plus renouvelés,

Considérant la nouvelle proposition comprenant le droit d'accès logithèque HV CLOUD pour 1 555.20 € TTC, le forfait annuel logithèque HV CLOUD pour 5302.80 € TTC dont les logiciels pourront être accessibles de n'importe quel ordinateur et permettront le télétravail le cas échéant,

Considérant la remise commerciale de 40 % si plus de 5 collectivités adhèrent à ce contrat,

Le conseil municipal, après délibération,

- accepte cette proposition,
- autorise M. le maire à signer la proposition

## **TOUR DE GARDE DES ELECTIONS DES 20 ET 27 JUIN 2021**

M. le maire demande à chaque conseiller leurs disponibilités pour les élections départementales et régionales. Il rappelle que la participation aux scrutins est une fonction dévolue par la loi au sens de l'article L 2122.27 du CGCT.

Il précise qu'il y aura deux bureaux

- que chaque bureau peut avoir le président ou son remplaçant et le secrétaire en commun,
- que chaque tranche de garde est égale à 3 h et demie
- que chaque bureau sera équipé de parois protectrices pour les assesseurs

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Ecole et périscolaire : Mme Gallesio informe que ce jour a eu lieu à l'école un exercice incendie en présence de M. Clergue et d'un pompier bénévole. L'évacuation des élèves s'est passée très vite et très bien avec une discipline remarquable. Elle informe le conseil du peu de budget dont dispose l'école pour les petits travaux soit 2 700 euros. Elle indique qu'une somme de 6 000€ est venue fausser ce budget car en réalité ces 6 000€ sont affectés au restaurant scolaire pour l'achat d'une sauteuse. Or cet investissement ne sert pas que Cahuzac mais 5 autres écoles. Nous allons donc demander la révision de cette répartition de crédits.
- Travaux : Les travaux sur la RD 922 ont commencé lundi 17 mai et ceux destinés à l'enfouissement des lignes haute tension sur le secteur du Puech ont commencé vendredi 14 mai
- Le tour de présence des élus pour les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin est présenté et discuté. Le planning sera envoyé à tous les conseillers. A ce jour tous les élus ont décidé s'ils ne le sont déjà de se faire vacciner dans le cadre de protection contre le COVID. M. le maire informe le conseil de la nécessité légale de construire 2 autres isoloirs pour respecter les textes envoyés par le ministère. Ils seront réalisés par nos services techniques
- Fleurissement : Toutes les fleurs seront plantées d'ici le 21 mai. Pour assurer l'arrosage il y a nécessité de changer la pompe autonome de la cuve car elle est irréparable coût à prévoir 650 € HT environ
- Bulletin, jardins partagés, circulation douce : L'état d'avancement du bulletin, des jardins partagés, des zones de circulation douces est présenté par M. Dumontier
- Logements sociaux : Les peintures des portes d'entrée des appartements seront réalisées par L'entreprise Cahuzacoise «Tomy peinture» et ce avant le 31 juillet 2021
- Fête du village : Celle-ci aura lieu sous une forme épurée, à savoir un repas le samedi soir limité à 200 personnes et sur inscription. Le dimanche le vide grenier est programmé. Ces 2 animations sont bien sûr sous réserve que les mesures sanitaires ne seront pas remises en cause. Si au contraire elles étaient encore assouplies le programme est susceptible de changer. L'association « la grande vadrouille » mettra en place une animation de plein air inter association
- CACES : Il est décidé de faire passer le CACES nacelle à M. Calvo et ce dans un bref délai
- Borne incendie : M. Yeche indique que nous devons implanter une borne à incendie non loin de la construction de la maison Astrolabe. Le coût incombera à la commune.

- PLUI : La révision du PLUI ne pourra pas voir le jour avant 2025. Les conséquences sont énormes pour toutes les communes, qui voient tous leurs projets de construction bloqués et suspendus à cette modification
- Date de la prochaine réunion : pas de date fixée

(séance levée à 22 h 15)